

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE**ARRETE N° 023/2020**

**OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement
Voie Nouvelle des Ferrières.
Réalisation d'un plateau de sécurisation.**

NOUS, MAIRE de la commune de GREZIEU LA VARENNE (Rhône)

VU le code général des collectivités territoriales art L2211-1, L 2212-2, L2212-5.

VU le code de la route.

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents.

VU la demande de la société EIFFAGE en date du 06 février 2020.

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux pour la réalisation d'un plateau de sécurisation

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers.

CONSIDERANT que le secteur en cause est à l'intérieur des limites de l'agglomération.

A R R E T O N S

ARTICLE 1 : Du mercredi 12 février au vendredi 14 février 2020, la Voie nouvelle des Ferrières sera barrée sauf riverain et véhicule de sécurité.

ARTICLE 2 : Une déviation sera mise en place par la Route du Col de la Luère –RD 24- Rue de Verville, Chemin du Michon et Rue des Forges –RD611- Rue de la Chaudanne,

ARTICLE 3 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 4 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vaugneray,
- Monsieur le Responsable de la Police municipale de Grézieu la Varenne,
- Monsieur le Chef de corps des pompiers de VAUGNERAY
- Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY
- Monsieur le Maire de VAUGNERAY
- Monsieur le Directeur Département de l'Équipement sous couvert de l'ingénieur de la Subdivision MORNANT-VAUGNERAY
- Monsieur le Responsable de la société EIFFAGE, 712 Route du Bois du Maine, ZI de la Ponchonnière 69210 SAVIGNY

Fait à GREZIEU LA VARENNE le 07 février 2020

LE MAIRE : Bernard ROMIER

